

## **Soutenances de thèses en histoire contemporaine** **repérées par l'AHCESR, juillet-décembre 2012**

Cette liste inclut aussi quelques thèses antérieures (à partir de mars 2012) qui n'avaient pas été repérées. [Pour notre précédente livraison, voir ici.](#)

Pour faire rectifier une erreur ou pour signaler une soutenance oubliée ou à venir (qui sera incluse dans la prochaine livraison), merci d'écrire à [ludivinebantigny@free.fr](mailto:ludivinebantigny@free.fr) et [claire.lemercier@sciences-po.org](mailto:claire.lemercier@sciences-po.org)

Les soutenances sont présentées par ordre alphabétique du nom de l'auteur.e de la thèse. La discipline de la thèse peut ne pas être l'histoire, tant que le sujet nous semble relever de l'histoire contemporaine.

---

---

**« Traditions, bouleversements sociaux : femmes actrices de ces changements : la presse iranienne comme lieu de réception (1963-1978) »**

**par Zahra Asgharzadeh**

Vendredi 23 novembre 2012, EHESS

Jury : Arlette Farge, directrice de thèse, CNRS ; Christophe Balay, INALCO ; Hamit Bozarlán, EHESS ; Sonia Dayan-Herzbrun, Université Paris VII - Diderot ; Stéphanie Latte-Abdallah, CNRS.

<http://lettre.ehess.fr/4681>

**« Élités, pouvoirs et vie municipale à Brest, 1750-1820 »**

**par Bruno Baron**

Soutenu le 23 juin 2012 à Brest, dans le cadre de l'École doctorale Sciences humaines et sociales (Rennes), en partenariat avec Centre de recherche bretonne et celtique (Brest, Finistère) (laboratoire) .

Le jury était composé de Philippe Jarnoux, Laurent Coste, Stéphane Durand, Hervé Leuwers, Guy Saupin, Yvon Tranvouez.

Brest, ville portuaire et arsenal militaire, est une cité où quelques individus mènent de front une carrière publique et privée en s'appuyant parfois sur les circonstances politiques. Sous l'Ancien Régime, négociants et hommes de loi contrôlent la sphère municipale mais sont dominés par les élites sociales (officiers de marine, intendants de marine, noblesse de l'armée de terre) qui constituent l'essence du pouvoir dans la ville. Avec la Révolution, un nouveau personnel politique se met en place, on assiste alors à un renouvellement des élites. La noblesse militaire perd ses positions, les anciens notables se trouvent relégués à un rôle subalterne et une nouvelle génération de notabilités issue des changements révolutionnaires est toujours bien présente quand la monarchie fait son retour en 1815. Le rapprochement des

évolutions institutionnelles et des parcours politiques des élites permet de dresser un état précis des structurations politiques et sociales locales au cours de ces soixante-dix ans. Au cours de cette période, les élites municipales brestoises parviennent à s'imposer à leurs concitoyens mais ne réussissent pas à imposer leurs vues quand il s'agit des relations avec les autorités supérieures. Elles sont toujours sous la coupe d'un commandant militaire ou d'un représentant direct de l'État. Le pouvoir municipal subit des changements et connaît des fluctuations importantes dans la réalité de ses pouvoirs et dans sa marge d'autonomie.

<http://www.theses.fr/2012BRES0002>

**« « Vivre en anarchiste ». Milieux libres et colonies dans le mouvement anarchiste français des années 1890 aux années 1930. »**

**par Céline Beaudet-Leprince**

Soutenance de thèse le 23 novembre 2012 – Université Paris Ouest Nanterre

Membres du jury :

M. Jean Pierre Chaline, Professeur des Universités, Université de Paris 4

M. Ronald Creagh, Professeur des Universités, Université de Montpellier 2

M. Francis Demier, Professeur des Universités, Université Paris Ouest Nanterre La Défense (directeur)

M. Gaetano Manfredonia, Maître de Conférences- HDR, Sciences Politiques

De la fin des années 1890 au milieu des années 1930, des anarchistes créent des milieux libres et des colonies, communautés de vie et parfois de travail, renouant ainsi avec les réalisations associationnistes des premiers socialistes, cela non sans s'en distinguer. Présentés dès la fin du XIXe siècle comme un moyen d'agir au sein de la société bourgeoise et contre elle, les milieux libres des années 1900 sont conçus comme un moyen de révolte et d'éducation, formant une parenthèse au sein de ces décennies où les colonies anarchistes sont surtout la recherche d'une libération individuelle et immédiate. En France, mais aussi outre-mer, leurs membres espèrent constituer des espaces expérimentaux pour faciliter les premiers pas vers et dans un monde futur révolutionné et servir d'exemple par la mise en pratique d'idées anarchistes, communistes ainsi que naturistes ou végétaliennes. Ils poursuivent également une action éducative, essayant des formes d'auto-organisation, projetant des arrangements différents de la production et de l'espace domestique, imaginant d'autres rapports sociaux et subvertissant le quotidien. Dans les faits, il y a une constante oscillation entre la revendication d'agir en vue d'un changement social et la nécessité de parvenir à relâcher l'étreinte des conditions présentes d'existence : ces hommes et ces femmes sont à la fois des militants qui construisent un discours sur leur vécu et leur monde, revendiquant de prendre en main leur vie, et des artisans et ouvriers, qui naviguent entre la nécessité et l'impatience à vivre débarrassés du salariat et de l'État et échapper aux rôles auxquels ils sont assignés, cela dès maintenant.

<http://edeos.u-paris10.fr/sites-composantes/ecole-doctorale-economie-organisations-societe/theses-soutenues/recherche-d-une-these/histoire-contemporaine/vivre-en-anarchiste-milieux-libres-et-colonies-dans-le-mouvement-anarchiste-francais-des-annees-1890-aux-annees-1930--430141.kjsp?RH=eohistoire>

**« Veuves française de la Première guerre mondiale : Statuts, itinéraires et combats »**

**par Peggy Bette**

Le 5 mai 2012 sous la direction de Sylvie Schweitzer, à l'Université Lumière-Lyon 2

**Jury :** Annette Becker, professeure des universités, Université Paris 10 (présidente)  
Olivier Faron, professeur des universités, Université Paris 4  
Catherine Omnès, professeure des universités, Université de Versailles  
Sylvie Schweitzer, professeure des universités, Université Lyon 2 (directrice de thèse)  
Danièle Voldman, directrice de recherche émérite, CNRS.

Cette thèse retrace l'histoire des veuves des combattants français de la Première guerre mondiale en faisant un suivi individuel et collectif de ces femmes, des débuts de leur veuvage jusqu'à leur décès. Elle se fonde sur des sources manuscrites (dossiers de pension, dossiers de personnel, dossiers fiscaux, dossiers de justice...), imprimées (lois et décrets, presse associative, thèses de droit...) et orales (témoignages de descendant-e-s). Les thématiques abordées l'inscrivent à la confluence de trois champs historiographiques : celui des sociétés en guerre et dans l'après guerre, celui des femmes et du genre et celui de l'histoire de l'Etat et de la protection sociale. Son propos s'organise autour de trois parties chrono-thématiques. La première partie, correspondant à la période de la guerre et de l'immédiat après guerre, présente les premières réactions des veuves face à la perte de leur conjoint en abordant la question de leur deuil, celle de leurs opportunités professionnelles, ainsi que celle des aides publiques et privées auxquelles elles peuvent prétendre. La deuxième partie s'attarde sur la question du statut juridique des veuves de guerre en matière de pension, de tutelle et de politiques d'emploi, trois domaines qui ont concerné directement ces femmes et qui ont fait l'objet de profondes réformes suite à la guerre. La troisième partie traite de l'affirmation identitaire des veuves, en brossant un tableau des diverses associations qu'elles ont animées et en relatant les diverses luttes juridiques qu'elles ont menées dans l'entre-deux-guerres. La thèse s'achève sur la question de leur invisibilité sociale et juridique consécutive au contexte politique et social dégradé de la France des années 1930 et 1940 et à leur vieillissement.

[http://theses.univ-lyon2.fr/index.php?](http://theses.univ-lyon2.fr/index.php?q=node/61&show_details=1&num_these=4273&return=q%3Dnode%2F61)

[q=node/61&show\\_details=1&num\\_these=4273&return=q%3Dnode%2F61](http://theses.univ-lyon2.fr/index.php?q=node/61&show_details=1&num_these=4273&return=q%3Dnode%2F61)

**« Socio-histoire d'une entreprise éducative : le développement des Écoles supérieures de commerce en France (fin du XIXe siècle – 2010) »**

**par Marianne Blanchard**

23 octobre 2012, Ecole Normale Supérieure

**Jury :**

Stéphane Beaud, professeur à l'ENS Paris (directeur de thèse)

Patrick Fridenson, directeur d'études à l'EHESS

André Grelon, directeur d'études à l'EHESS (directeur de thèse)

Christine Musselin, directrice de recherche au CNRS

Fabienne Pavis, maître de conférence à l'Université de Nantes

Anne-Catherine Wagner, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Ce travail étudie un groupe d'établissements d'enseignement supérieur français, les Écoles supérieures de commerce (ESC), de la fin du XIXe siècle à 2010, en se focalisant tout particulièrement sur les cinquante dernières années de cette période. À travers une approche socio-historique, il analyse le développement de ces établissements qui constituent un modèle à part dans l'enseignement supérieur français, de par leur statut privé et leur proximité avec les chambres de commerce, leur système de recrutement ou encore leur mode organisation proche de celui des entreprises.

En empruntant aussi bien au néo-institutionnalisme qu'à la sociologie des organisations et des institutions, il s'agit de dépasser une vision fonctionnaliste expliquant l'essor et les évolutions de ces écoles comme autant de réponses à des demandes exprimées par la sphère économique et par les étudiants. À partir du dépouillement d'archives, d'analyses statistiques et d'entretiens, cette thèse met en évidence des logiques d'actions et des intérêts propres aux établissements étudiés, ainsi que les stratégies qui ont pu être mises en œuvre pour les faire apparaître comme des formations légitimes. De fait, le retour sur les premières décennies de fonctionnement des ESC montre qu'à l'origine l'existence de telles écoles n'avait rien d'évident et que ce n'est que très progressivement qu'elles ont pu se faire reconnaître comme utiles, voire nécessaires, pour donner accès à certaines professions et positions sociales. Par ailleurs, le choix de se focaliser sur un groupe réduit d'écoles liées par un jeu complexe de relations où se mêlent liens réglementaires, coopération plus ou moins formalisée et concurrence, permet de mettre en évidence les processus d'imitation et d'homogénéisation mais aussi les logiques de différenciation et de hiérarchisation, qui ont contribué à façonner ces établissements, parfois indépendamment des demandes externes.

Contribution à l'histoire des institutions scolaires, ce travail permet en outre d'éclairer les transformations en cours dans le champ de l'enseignement supérieur français, à travers un questionnement sur le financement des écoles étudiées, l'évolution du recrutement des étudiants ou encore leur internationalisation.

<http://pupitre.hypotheses.org/454>

**« Le joug de la Lucha. L'ancrage socio-historique du régime castriste. De 1959 à nos jours »**

**par Vincent Bloch**

Lundi 29 octobre, EHESS

Jury : Gilles Bataillon, directeur de thèse, EHESS ; Bernard Manin, EHESS ; Danilo Martuccelli, Université Paris V ; Daniel Pecaut, EHESS ; Rafael Rojas, Princeton University ; Dominique Vidal, Université Paris VII.

<http://lettre.ehess.fr/4474>

**« Conseillers et conseillères agricoles en France (1945-1983). L'amour du progrès aux temps de « la révolution silencieuse » »**

**par Sylvain Brunier**

Le 4 décembre 2012, Université de Grenoble

Jury :

Mme Anne-Marie Granet-Abisset Professeur des universités, Université de Grenoble (Directeur de thèse)

Mme Claire Lemercier Directrice de recherche CNRS (CSO) (Rapporteur)

M. Jean-Luc Mayaud Professeur des universités, Université Lyon 2 (Membre)

Mme Anne Dalmasso Professeur des universités, Université de Grenoble (Membre)

M. Jacques Rémy Directeur de recherche INRA (Membre)

M. Laurent Rieutort Professeur des universités, Université de Clermont-Ferrand (Rapporteur)

**« Les artistes américains à Paris de 1945 à la fin des années soixante »**

**par Elisa Capdevila**

Le mercredi 5 décembre 2012, Sciences Po

Jury :

M. Éric De Chassey, directeur de l'Académie de France à Rome - Villa Médicis

M. Yvan Combeau, professeur à l'Université de la Réunion, rapporteur,

M. Tyler Stovall, professeur à l'Université de Californie, Berkeley

M. Ludovic Tournès, professeur à l'Université de Genève, rapporteur,

M. Jean-François Sirinelli, professeur des Universités à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, directeur de recherche.

<http://chsp.sciences-po.fr/actualite/soutenance-delisa-capdevila-these>

**« Le marché du charbon en France pendant la Première Guerre mondiale (1914-1921) »**

**par Pierre Chancerel**

Le lundi 12 novembre 2012 - thèse de doctorat d'histoire préparée à l'université Paris Ouest sous la direction de Michel Lescure

Jury :

Alain Beltran, Directeur de recherche au CNRS (IRICE)

Gérard Chastagnaret, Professeur émérite, Université d'Aix-Marseille

Clotilde Druelle-Korn, Maître de conférences, Université de Limoges

Jean-François Eck, Professeur émérite, Université Lille III

Michel Lescure, Professeur émérite, Université Paris Ouest

Michel Margairaz, Professeur des Universités, Université Paris I

Philippe Nivet, Professeur des Universités, Université de Picardie Jules Verne

La Première Guerre mondiale prive la France d'une partie des mines du Nord et du Pas-de-

Calais, d'un grand nombre de mineurs et des importations de combustible allemandes et belges. En dépit des principes libéraux de la Troisième République et l'État, pour résoudre la pénurie, est conduit à intervenir de plus en plus dans la production, le transport et la commercialisation du charbon. À partir de l'été 1917, le ministre de l'Armement Louis Loucheur organise une administration spécifique, le Bureau national des Charbons, qui exerce la mainmise sur ce marché en regroupant les producteurs et les consommateurs, en fixant les prix et en réglementant la répartition. Après l'armistice, l'augmentation des prix anglais et la faible exécution des livraisons de charbon allemand rendent nécessaires le maintien du contrôle de l'administration. L'objectif du Bureau national des Charbons est alors d'unifier le marché national en essayant d'instaurer des prix de vente uniques sur tout le territoire. Mais en avantageant certaines catégories de consommateurs, il devient également un instrument de politique économique. Ce régime de guerre est supprimé brutalement au début de 1921. La France fait alors face à une crise industrielle de surproduction qui met fin [...?]

<http://edeos.u-paris10.fr/sites-composantes/ecole-doctorale-economie-organisations-societe/theses-soutenues/recherche-d-une-these/histoire-contemporaine/le-marche-du-charbon-en-france-pendant-la-premiere-guerre-mondiale-1914-1921--428203.kjsp?RH=1274969163155>

**« Une utopie chrétienne. Mère Javouhey (1779-1851), fondatrice de Mana, Guyane française »**

**par Pascale Cornuel**

Jeudi 15 novembre 2012, Université Lumière Lyon 2

Jury

Langlois, Claude	Directeur d'Etudes émérite	Ecole Pratique des Hautes Etudes	
Mam Lamfouck, Serge	Professeur des universités	Université Antilles Guyane	
Delisle, Philippe	Professeur des universités	Université Lyon 3	
Deslandres, Dominique	Professeur d'université	Université de Montréal	
Prudhomme, Claude	Professeur des universités	Université Lyon 2	Directeur
Hervieu-Léger, Danièle	Directrice d' Etudes	Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales	Présidente

[http://theses.univ-lyon2.fr/content/theses\\_meta\\_avis.php?num\\_these=4367](http://theses.univ-lyon2.fr/content/theses_meta_avis.php?num_these=4367)

**« Octave Gréard, réformateur de l'enseignement primaire de Second Empire à la Belle Époque »**

**par Stéphanie Dauphin**

Soutenue le 30 mars 2012 à Paris 4, dans le cadre de Ecole doctorale d'histoire moderne et contemporaine (Paris).

Le jury était composé de Jean-Noël Luc, Florence Bourillon, Jean-François Condette, Bruno Poucet, Rebecca Rogers.

Gréard a rempli de nombreuses fonctions : inspecteur d'académie à Paris en 1864, inspecteur chargé du service de l'instruction primaire à Paris en 1866, directeur de l'enseignement

primaire de la Seine en 1870, inspecteur général de l'Instruction publique en 1871, directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Instruction publique en 1872. Le 11 octobre 1873, victime d'une campagne de calomnie, il quitte le ministère. Jusqu'en 1879, Gréard est considéré comme le principal artisan de la nouvelle organisation pédagogique de l'enseignement primaire. Son plan d'éducation repose sur le mode simultané. En voici les principales caractéristiques : organisation de cours gradués, partage des élèves suivant leur niveau, régulation de l'enseignement, fixation des programmes, établissement de l'examen du certificat d'études. Homme de terrain, il visite les écoles, enquête, mesure les difficultés. Avec l'appui de Jules Simon, Gréard ouvre deux écoles normales primaires laïques, l'une d'instituteurs en octobre 1872, l'autre pour les institutrices en janvier 1873. Elles vont diffuser la méthode intuitive. Gréard bénéficie d'importants moyens financiers et entreprend un chantier considérable de constructions d'écoles. Pour la première fois, une école d'apprentis voit le jour dans la capitale. D'autres initiatives suivent : création d'écoles primaires supérieures à Paris, extension de l'enseignement professionnel et des cours d'adultes. Intellectuel, écrivain, académicien, vice-recteur en 1879, Gréard exerce ses talents de pédagogue comme membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, de la section permanente et participe à de nombreuses commissions. En 1882, sa réforme prend une dimension nationale. Les instituteurs s'y associent lors des congrès pédagogiques. Conseiller des ministres, il accompagne pendant vingt-trois ans la politique scolaire de la Troisième République. Dans la prestigieuse académie de Paris (9 départements), son action a été entourée d'un respect unanime. En 1902, les principales réformes sont achevées et mises en œuvre.

<http://www.theses.fr/2012PA040024>

**« L'Utopie en héritage. La Société du Familistère de Guise, de la mort de Jean-Baptiste Godin à la dissolution de l'Association (1888-1968) »**

**par Jessica Dos Santos**

Vendredi 12 octobre 2012 à l'Université Charles de Gaulle-Lille 3

Jury :

Madame Sylvie Aprile, Professeur à l'Université de Lille 3

Monsieur Olivier Dard, Professeur à l'Université de Lorraine (rapporteur)

Monsieur Michel Dreyfus, Directeur de recherches émérite au CNRS à l'Université de Paris 1 (rapporteur)

Monsieur Jean-François Eck, Professeur émérite à l'Université de Lille 3 (directeur de thèse)

Monsieur Hervé Joly, Directeur de recherches au CNRS à l'Université de Lyon 2

Monsieur Jean-Pierre Le Crom, Directeur de recherches au CNRS à la MSH de Nantes

**« Comprendre la guerre, J.F.C. Fuller »**

**par Olivier-Edouard Entraygues**

Soutenue le 30 mars 2012 à Paris 4 en cotutelle avec King's College London, dans le cadre de l'école doctorale d'histoire moderne et contemporaine (Paris), en partenariat avec UMR 8596 (laboratoire) .

Sous la direction de Olivier Forcade et de Brian Holden-Ried.

Le jury était composé de Olivier Forcade, Brian Holden-Ried, Jean-Louis Georgelin, Hervé Coutau-Bégarie, Philippe Nivet, Jean-Charles Jauffret, Frédéric Guelton.

Le texte intégral n'est pas librement disponible sur le web

La thèse est une étude analytique de la pensée du Major-general J-F-C Fuller au travers l'ensemble de ses écrits. Elle s'articule en cinq parties principales, chacune d'entre elles étant divisée en 4 chapitres. Pour aborder l'étude Comprendre la guerre, JFC Fuller : une approche évolutionniste, il était fondamental de commencer par présenter l'homme dans toute son épaisseur et sous toutes ses facettes. Cette première partie, biographique, permet de répondre à la question : Qui est le Major-general JFC Fuller ? Elle conduit ainsi à découvrir ce que représente le cadre civilisationnel de l'homme, un citoyen qui évolue dans un jardin anglais, un ilien. Le personnage « Fuller » doit ensuite être compris dans ses trois dimensions c'est-à-dire au travers de la carrière d'un soldat de métier, un officier, puis à l'aide du prisme de ses idées politiques et enfin par les écrits d'un penseur prolifique. La seconde partie se concentre sur la matrice intellectuelle du jeune officier. Il s'agit de rechercher la filiation de la pensée et des premiers événements qui vont profondément influencer sa vie. Sa participation à la seconde guerre des Boërs puis son affectation dans une garnison des Indes britanniques sont deux jalons fondateurs de cette matrice. À partir de 1907, le retour du capitaine Fuller en Angleterre marque le début de son goût pour l'écriture. La troisième partie cherche à montrer quelles sont les véritables caractéristiques d'une pensée novatrice. Confronté à l'impasse tactique des années 1915 et 1916, Fuller pose le problème- comment retrouver la mobilité opérative ?- et découvre le tank. Sa réflexion devient le germe des idées nouvelles qui permettent au chef des opérations du Tank Corps de planifier, de préparer puis de conduire le 20 novembre 1917, la bataille de Cambrai.

<http://www.theses.fr/2012PA040054>

## **« La violence dans le discours et les pratiques du PCF de 1920 à la Seconde guerre mondiale »**

**par David François**

Soutenue le 27 mars 2012 à Dijon, dans le cadre de Ecole doctorale 491 Langages, Idées, Sociétés, Institutions, Territoires (Dijon), en partenariat avec Centre Georges Chevrier (Dijon) (laboratoire) .

Sous la direction de Serge Wolikow.

Le président du jury était Frédérique Matonti.

Le jury était composé de Denis Peschanski, Frédéric Monier, Jean Vigreux.

La place de la violence dans l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle est l'objet de nombreuses études depuis la publication des ouvrages de l'historien américain George L. Mosse. Si cet intérêt s'est longtemps concentré sur l'étude des mouvements d'extrême-droite, depuis une décennie la recherche historique se penche sur l'étude des relations qu'entretient le communisme, avec la violence. C'est dans cet environnement historiographique que notre étude vise à éclairer la place tenue par la violence dans la vie du PCF de sa naissance, en 1920, à son interdiction en septembre 1939. Dans un premier temps, après avoir analysé la place de la violence dans le mouvement socialiste et ouvrier avant 1914, il s'agit de percevoir la nouveauté introduite par

l'idéologie bolchevique dans cette relation au moment où la société française est confrontée à la Grande Guerre et ses séquelles et de déterminer le rôle de la violence dans la naissance du PCF et dans son développement jusqu'à la fin des années 1920. Nous analysons ensuite la période « classe contre classe » où le PC développe pleinement les potentialités contenues dans la culture de guerre civile qu'il cultive depuis sa naissance. Il essaye alors d'inscrire cette guerre civile dans la réalité française. Le discours qui s'appuie sur la simplification de la perception des réalités politiques, économiques et sociales, décryptée au prisme de la culture de la guerre civile se durcit pour marquer l'imminence de la parousie révolutionnaire. Le PCF prône alors la confrontation directe avec les forces de l'ordre dans le but de conquérir la rue tout en essayant de mettre sur pied une force paramilitaire. L'abandon de l'activisme violent à la fin de 1931 entraîne une période d'hésitation sur la place de la violence dans la stratégie communiste, hésitation qui prend fin à partir de 1934 avec le tournant vers le Front populaire qui fait l'objet de notre troisième et dernière partie. La culture de guerre civile, que porte en lui le communisme, s'intègre alors à la culture républicaine sous le signe de l'antifascisme. Ce processus, qui participe aux succès que connaissent alors les communistes, entraîne une atténuation de la place de la violence dans la politique du PCF, mais non sa disparition. Sa trace se retrouve dans la politique interne de vigilance révolutionnaire, l'usage de la force contre les fascistes et les renégats et le rôle des communistes français sur le front espagnol durant la guerre civile.

<http://www.theses.fr/2012DIJOL004>

## **« Le Parti socialiste face à la question économique (1945-1981). Une histoire économique du politique »**

**par Mathieu Fulla**

Directeur de thèse : Marc Lazar

Jury :

Alain Bergounioux, Inspecteur général de l'Éducation nationale

Laurent Jalabert, Professeur des Universités, Université de Pau et des Pays de l'Adour

Marc Lazar, Professeur des Universités, Sciences Po Paris

Michel Margairaz, Professeur des Universités, Université Paris-I Panthéon-Sorbonne

Nicolas Roussellier, Maître de conférences habilité à diriger des recherches, Sciences Po Paris

Date de soutenance : 6 décembre 2012 – Sciences Po Paris (56 rue des Saints-Pères, salle François Goguel)

En matière de compétence économique, la droite bénéficie toujours de la présomption d'innocence tandis que la gauche ne parvient pas à sortir de l'ère du soupçon. Représentation solide, figée, profondément enracinée dans l'inconscient collectif, la mauvaise réputation économique de la gauche en général et du socialisme en particulier constitue l'un des stéréotypes les plus pérennes et les mieux partagés de la vie politique française. Nul besoin d'aller chercher du côté de la droite ou de l'extrême droite les critiques à l'encontre de sa gestion ; ses rangs fourmillent déjà de sévères censeurs – Pierre Mendès France, André Philip, Michel Rocard – nourrissant un stéréotype d'autant plus fort qu'il n'est que rarement l'objet d'une lecture critique.

Partant de ce constat, deux ambitions étroitement liées sont à l'origine de ce travail. La première est de combler une lacune historiographique. L'étude du rapport entretenu par le socialisme politique à l'économie après 1945 constitue, en effet, un angle mort de la production historique. La deuxième ambition est de nature épistémologique. L'analyse conjointe, au sein d'un parti, du contenu de ses propositions économiques, de leur usage politique et des experts chargés de leur élaboration ne fait l'objet d'aucune recherche spécifique pour le second XX<sup>e</sup> siècle. Or, dans la société française de l'après-guerre, où la légitimité du pouvoir est de plus en plus justifiée par les moyens scientifiques et techniques à la disposition des gouvernants, où la compétence économique commence, au tournant des années 1960, à être reconnue comme faculté nécessaire à l'homme politique, le rôle de l'économie dans un parti se réclamant continûment du marxisme dans ses Déclarations de principes mérite un examen attentif.

Cette recherche ne prétend cependant pas disséquer l'ensemble des propositions économiques formulé par les socialistes de la Libération au soir du 10 mai 1981. L'objectif est plus modeste, tout en ayant sa charge d'innovation. Il consiste à analyser, dans la moyenne durée, l'évolution de la place de l'économie dans la stratégie des partis socialistes français de l'après-guerre. Au sein de la gauche non communiste, comme d'ailleurs des autres familles politiques, la réflexion économique n'est jamais considérée comme une fin en soi. Dirigeants et « économistes » engagés ne s'interrogent pas sur l'heuristicité des concepts qu'ils manient mais se demandent toujours dans quelle mesure telle ou telle thématique économique peut constituer – ou pas – une ressource utile dans la compétition électorale. L'expression « question économique » apparaît donc plus pertinente que celle d'« économie » pour définir la nature de notre travail. Elle souligne la volonté de privilégier l'étude des usages faits par les partis socialistes des questions macroéconomiques, monétaires, industrielles, fiscales ou énergétiques. Au carrefour de deux histoires, cette problématique est encore peu traitée par les historiens de l'économie et, moins encore, par leurs homologues du politique. Par histoire économique du politique, nous entendons ainsi l'étude du cheminement des idées économiques au sein de l'organisation partisane, du stade de leur captation et de leur production par les experts – définis, en première approche, comme les acteurs disposant dans le parti d'une autorité sociale pour travailler sur ce type de problèmes –, à celui de leur intégration dans l'idéologie officielle puis de leur diffusion publique par les dirigeants et les propagandistes. Il s'agit donc à la fois de saisir les évolutions – ou involutions – de l'usage fait par les partis socialistes de la ressource économique en fonction du contexte politique, social et culturel dans lequel ils se meuvent, tout en évaluant leur degré de porosité aux avancées théoriques de la science économique. Par ce projet, nous ambitionnons d'insérer les partis politiques dans l'histoire économique de la France et, réciproquement, de convaincre les historiens du politique de l'importance du fait économique dans la compréhension des stratégies partisans, notamment en temps de crise. Appréhender la relation entre l'économie et le politique nécessite la mobilisation de deux concepts clés : celui d'idéologie économique, d'une part, de culture économique, d'autre part. Les contraintes socio-politiques pesant sur l'idéologie économique partisane introduisent, en effet, un *hiatus*, plus ou moins important selon la période, entre l'idéologie défendue publiquement par l'organisation et la culture économique de ses experts.

La chronologie du socialisme économique de l'après-guerre se présente ainsi comme un décalque imparfait des cycles politiques mis en valeur par Alain Bergounioux et Gérard Grunberg. Quatre périodes ne recoupant pas toujours les grandes dates de l'histoire politique des partis socialistes peuvent ainsi être distinguées. La première court de la Libération à la chute de la IV<sup>e</sup> République. Le parti rénové sous l'Occupation par Daniel Mayer se nourrit

d'une double influence héritée du Front populaire et de la Résistance qui le conduit, en 1944-1946, à participer à l'édification du consensus modernisateur de l'après-guerre fondé sur les grandes réformes de structure de la Libération. Sous les gouvernements Blum et Ramadier, l'unanimité socialiste quant aux vertus du dirigisme économique s'effrite rapidement. La IV<sup>e</sup> République souligne la prise de distance progressive de la SFIO par rapport aux thèses de l'État économiste fort. La pression communiste, les querelles internes et une culture économique inspirée par les syndicalistes de FO la conduisent à défendre, dans les années 1950, une idéologie économique que nous désignons sous l'expression de synthèse « marxoblumienne ». Cette approche de la question économique contribue fortement à marginaliser les propositions du parti de Guy Mollet. L'expérience du Front républicain consacre le décalage entre cette approche des problèmes économiques et la *doxa* en vigueur au sommet de l'État.

S'ouvre alors une décennie (1958-1968) où les marges du socialisme et la minorité de la SFIO opposée à Guy Mollet s'efforcent d'acculturer le parti à une approche que nous qualifions de « keynésiano-mendésiste ». Cette volonté de résorber le *hiatus* entre une idéologie marxisante et une expertise de plus en plus issue des grandes administrations de l'État économiste se heurte, à partir de 1965, au rapprochement de la FGDS avec le PCF. Les affinités économiques et sociales constituant le plus petit commun dénominateur de deux formations aux cultures politiques divergentes, les dirigeants de la FGDS – notamment à l'instigation de François Mitterrand – refusent un alignement idéologique sur la sensibilité culturelle des experts « keynésiano-mendésistes » qui serait contraire à sa stratégie d'alliance électorale avec les communistes. La mue réformiste que certaines composantes des gauches dissidentes appellent de leurs vœux demeure donc partielle et inachevée.

Avec Mai 1968 se dessine une nouvelle configuration idéologique. Si 1971 constitue l'incontournable moment de la clarification du rapport entre l'économique et le politique, le Parti socialiste porte, dès 1969, une idéologie – encore inaudible, dans l'opinion comme dans le mouvement social – structurée par un triangle composé des nationalisations bancaires et industrielles, de la planification démocratique – héritage du « keynésiano-mendésisme » des années 1960 – et de l'autogestion, popularisée par le PSU et la CFDT lors de l'explosion sociale de Mai. L'échec de la campagne électorale de mars 1973, principalement centrée sur la défense et illustration du programme commun de gouvernement conclu avec le PCF en juin 1972 convainc François Mitterrand de mettre en œuvre lors de sa campagne présidentielle de 1974 une stratégie du fil du rasoir en matière économique.

De 1974 à 1981, le Premier secrétaire situe constamment son discours économique entre fidélité à l'idéologie économique marxisante et mise en valeur de propositions d'inspiration « keynésiano-mendésiste » ou « post-keynésienne » soufflées par des conseillers dont Jacques Attali constitue la figure de proue. La présidentielle de 1974 ouvre une dernière séquence où, en raison de l'incapacité du gouvernement à enrayer la hausse continue du chômage, la question économique constitue un instrument de plus en plus utile pour le parti dans sa stratégie de conquête du pouvoir. Soumis aux pressions convergentes – et contraires – du PCF et des rocardiens sur son programme économique, François Mitterrand déploie toutes les ressources à sa disposition pour maintenir son discours sur le fil du rasoir. Son usage habile de la thématique au cours de la campagne présidentielle de 1981 souligne le triomphe au sein du PS d'une vision de l'économie comme produit du rapport de force politique et non comme science.

## « Les ouvrières, des années 1968 au très contemporain : pratiques et représentations »

par **Fanny Gallot**

Thèse de doctorat en Histoire

sous la direction de Michelle ZANCARINI-FOURNEL, Université Lumière Lyon 2 École doctorale : Sciences Sociales

présentée et soutenue publiquement le 10 décembre 2012

Jury

Catherine Achin, Professeure de Science politique, Université Paris-Est Créteil (Rapporteure)

Stéphane Beaud, Professeure de Sociologie, ENS Paris

Nicolas Hatzfeld, Professeur d'Histoire contemporaine, Université d'Évry (Rapporteur)

Sylvie Schweitzer, Professeure d'Histoire contemporaine, Université Lyon 2

Xavier Vigna, Maître de conférences d'Histoire contemporaine, IUF, Université de Dijon

Michelle Zancarini-Fournel, Professeure émérite d'Histoire contemporaine, Université Lyon1 (Directrice de la thèse)

Cette thèse porte sur les ouvrières en France des années 1968 au très contemporain. Elle s'appuie principalement sur deux entreprises, Chantelle et Moulinex, et leurs usines de Saint-Herblain (Loire Atlantique) et Alençon (Basse Normandie), respectivement. Elle s'intéresse à la formation d'une génération d'ouvrières, *la génération 1968*. Celles-ci, embauchées au début des années 1970, traversent ensemble la séquence historique de l'« insubordination ouvrière », puis vieillissent ensemble avant de se trouver licenciées dans les années 1990 ou 2000. La formation de cette génération s'inscrit dans un contexte de bouleversement de l'organisation de la production et de diffusion des féminismes à l'usine, qui affectent la division sexuée du travail – salarié et domestique. En réponse, les gouvernements successifs et le patronat développent les discours paradoxaux de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle d'une part et de l'égalité professionnelle de l'autre. L'étude des pratiques des ouvrières à l'usine vise à montrer si, et comment, les ouvrières parviennent à prendre la parole dans les sphères publique et privée, et dans quelle mesure, pour ce faire, elles déploient une *agency* particulière qui rend possible des reconfigurations dans les normes de classe et de genre. Tandis que les grèves, les pratiques quotidiennes communes et l'émergence de syndicalistes à l'usine favorisent la formation des figures des *filles de Chantelle* et des *ouvrières de Moulinex*, les fermetures d'usine interrompent brutalement cette dynamique et atomisent ces collectifs. Dès lors, chaque licenciée n'est plus qu'une *ancienne de*, qui cherche à se reconverter, explorant alors différentes pistes y compris culturelles, de façon à juguler la souffrance du licenciement.

## « La politique du livre de l'Unesco (1945-1974) »

par **Céline Giton**

Soutenance le 25 octobre 2012. Sciences Po, Programme doctoral Histoire

Jury : Jens Boel, Robert Frank, Jean-Yves Mollier, Pascal Ory, Jean-François Sirinelli (directeur de recherche), Ludovic Tournès

**« Filles publiques et femmes galantes. Des sexualités légitimes et illégitimes à l'intérieur des espaces sociaux et géographiques parisiens (1851-1914) »**

**par Lola Gonzalez-Quijano**

Vendredi 21 septembre 2012, EHESS

Jury : Maurizio Gribaudo, directeur de thèse, EHESS ; Renata Ago, co-directrice de thèse, Università di Roma - La Sapienza ; Sylvie Chaperon, Université de Toulouse – Le Mirail ; Angela Groppi, Università di Roma - La Sapienza ; Gabrielle Houbre, Université Paris VII - Diderot ; Rose-Marie Lagrave, EHESS.

<http://lettre.ehess.fr/4415>

**« La construction sociale de la réalité hydraulique au Mexique (1951-2010). Champs sociaux, réseaux et représentations territoriales en conflit »**

**par Arsenio Ernesto Gonzalez Reynos**

Jeudi 11 octobre 2012, EHESS

Jury : Christian Topalov, directeur de thèse, EHESS ; Claude Bataillon, CNRS ; Alain Musset, EHESS ; François Lartigue, CIESAS ; Renaud Payre, Institut d'études politiques de Lyon ; Jean-Louis Fabiani, EHESS.

<http://lettre.ehess.fr/4478>

**« Des dommages et des hommes. Les économies du malheur dans les Alpes XVIIIe-XIXe siècles »**

**par Nicolas Krautberger**

Le 19 novembre 2012, Université de Grenoble

Jury :

René Favier Professeur des universités, Université de Grenoble (Directeur de thèse)

Laurence Fontaine Directrice de recherches CNRS, EHESS (Rapporteur)

François Walter Professeur, Université de Genève (Rapporteur)

Nadine Vivier Professeur des universités, Université du Mans (Membre)

Anne-Marie Granet-Abisset Professeur des universités, Université de Grenoble (Membre)

Cette enquête vise à proposer une issue à un problème simple : l'histoire des rapports entre nature et société dans les Alpes au XVIIIe et au XIXe siècles ne peut se faire qu'au prix d'une intense réflexion sur les instruments d'objectivation de ces rapports, c'est-à-dire au prix d'une remise en question de ce qui est naturel pour l'enquête historique (Livre 1).

En repoussant les schèmes de pensée qui accueillent si aisément au sein de l'analyse, la nature naturelle du naturaliste du siècle des Lumières, il s'agira de se rendre capable de prendre en considération le type de relation que l'immense majorité des individus a toujours entretenu avec certains non-humains jusqu'à une époque très récente : ce qu'on doit appeler la nature-propriété. Sous l'Ancien Régime, la nature était toujours et avant tout quelque chose que quelqu'un possédait juridiquement avant d'être quelque chose qu'une infime minorité

regardait, contemplait ou observait. Cette chose constituait l'individu propriétaire : elle le renforçait, augmentait sa puissance d'agir, l'enrichissait face aux autres ; ce qu'on peut désigner par la « nature-richesse(+) » qui servit à l'État pour le calcul des capacités contributives de ces propriétaires contribuables sur lesquels reposaient la stabilité du collectif politique et la richesse nationale (Livre 2).

Dans certaines situations particulières, appelées « accidents » par les acteurs, cette nature a aussi pu apparaître comme une nature-perte : lorsque ces propriétaires contribuables perdaient tout ou partie de leur nature-propriété. Cette perte les affaiblissait, diminuait leur puissance d'agir, les appauvriissait face aux autres ; ce qu'on peut désigner par la « nature- richesse(-) » qui conduisit le collectif politique, auquel appartenaient ces individus diminués face aux autres, à instituer des procédures permettant de réévaluer puis de compenser les variations, passagères ou définitives, de leur capacité contributive individuelle (Livre 3).

Ainsi, au lieu de se servir des discontinuités naturelles pour penser les discontinuités sociales, les sujets dauphinois, puis, plus tard, les citoyens isérois, utilisèrent les catégories élémentaires de la vie sociale, en l'occurrence l'impôt et la propriété, pour penser leurs rapports à certains non-humains comme la terre, la forêt, l'orage, la grêle, l'eau, le bétail, les fruits, l'herbe et les montagnes. Or, cette perspective d'analyse n'apparaît renversée que pour l'enquêteur qui a déjà la tête à l'envers ; la possibilité d'écrire cette histoire sans renverser personne est précisément l'enjeu d'une refonte de la perspective d'analyse classique de l'histoire environnementale.

Ce travail rend donc compte des raisons pour lesquelles il ne faut plus étudier les « inter-relations entre nature et culture », et des efforts à fournir pour parvenir à « écrire la nature » : en se donnant les moyens réflexifs de décrire des systèmes de relations complexes, largement produits au sein du champ bureaucratique de l'État moderne, pour établir des grilles d'équivalence naturelles entre les individus, selon un critère social naturalisant : la richesse. Une telle approche permet alors de comprendre comment la nature a pu rendre pauvre et comment se sont co-construits les processus de naturalisation de la pauvreté et d'objectivation de la nature (Livre 4).

## **« Les fondateurs de l'école du peuple. Corps enseignant, institution scolaire et société urbaine (1870-1920) »**

**par Jérôme Krop**

Le 7 décembre 2012, Université Paris-Sorbonne

Jury

Jean-François Chanet, Professeur, Université de Lille – Charles de Gaulle

Jean-François Condette, Professeur, Université d'Artois

Claire Lemercier, Directrice de recherche au CNRS

Jean-Noël Luc, Professeur, Université Paris-Sorbonne

Pierre Kahn, Professeur, Université de Caen - Basse Normandie

Sylvie Schweitzer, Professeur, Université de Lyon - Lumière

Depuis le milieu des années 1860, le département de la Seine, dont les limites se confondent progressivement avec celles de la plus grande agglomération urbaine de l'Europe continentale est, sous l'autorité d'Octave Gréard, le laboratoire d'un nouveau modèle scolaire, qui sert ensuite de matrice à la législation scolaire républicaine. L'étude prosopographique des dossiers d'une population représentative de 660 instituteurs et institutrices de la Seine, soit 15

% des individus recrutés entre 1870 et 1886, ainsi que l'analyse approfondie des correspondances administratives et des rapports d'inspection, permettent de comprendre, tout au long de la carrière de ces enseignants, comment les inspecteurs primaires, les directeurs d'école et leurs adjoints ont réussi à faire vivre l'institution scolaire telle qu'elle a été modernisée par le législateur du début des années 1880, dans une société urbaine en expansion mais marquée par de très fortes inégalités sociales et culturelles, entre élitisme scolaire et égalitarisme républicain. Enfin, l'évolution des relations sociales dans le champ de l'enseignement primaire de la Seine, bien que la relative homogénéité des pratiques professionnelles masque les clivages qui le traversent, par exemple entre directeurs et adjoints, normaliens et simples brevetés, hommes et femmes, témoigne néanmoins, particulièrement au début du XXe siècle, d'une autonomisation de l'institution scolaire, au terme du processus séculaire de professionnalisation de l'enseignement primaire.

<http://pupitre.hypotheses.org/500>

## **« L'école républicaine et l'étranger. Acteurs et espaces de l'internationalisation de la « réforme scolaire » en France (1870 - première moitié du XXe siècle) »**

**par Damiano Matasci**

Thèse de doctorat en histoire soutenue le 23 mars 2012 à Genève. Cotutelle entre l'Université de Genève et l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

Jury de thèse : Sandrine Kott (Genève, co-directrice), Paul-André Rosental (Sciences-Po, co-directeur), Jean-François Chanet (Sciences-Po), Christophe Charle (Paris I), Rita Hofstetter (Genève), Christoph Conrad (Genève).

Cette thèse de doctorat s'intéresse au processus d'internationalisation des réformes scolaires françaises entre 1870 et la première moitié du XXe siècle. En s'inscrivant dans le « tournant transnational » de la recherche historique contemporaine, elle a pour ambition de repenser l'histoire de l'école républicaine en plaçant le processus de nationalisation du système scolaire français dans le contexte international. Organisé en trois parties thématiques, le travail explore tout d'abord l'ensemble des échanges, des contacts et des emprunts par delà les frontières nationales qui caractérisent la mise en place du système scolaire moderne en France. Ensuite, il examine comment les expériences accomplies dans d'autres pays occidentaux en matière d'instruction publique façonnent et structurent les débats pédagogiques sous la Troisième République. La première partie de la thèse interroge la production de savoirs sur l'étranger et la construction des modèles scolaires en France entre 1870 et 1914. Les missions pédagogiques dans les pays étrangers, plusieurs revues spécialisées et des institutions comme le Musée pédagogique (fondé en 1879) permettent en effet la prise en compte dans les débats réformateurs d'un horizon de références qui transcendent les frontières nationales. La deuxième partie explore la place des réformateurs français au sein du mouvement international de la réforme de l'instruction publique qui se développe dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Les sections scolaires des expositions universelles, les congrès internationaux de l'enseignement et les premiers réseaux internationaux qui se créent au tournant du siècle contribuent considérablement à la circulation des idées pédagogiques, à la propagande des modèles scolaires nationaux ainsi qu'à l'échange intellectuel entre les réformateurs de plusieurs pays. La troisième partie aborde le problème des usages et de l'impact de l'ensemble des connexions internationales mises en

place par les réformateurs français et explorées dans les deux premières parties de la thèse. Elle étudie les usages et les différentes formes de « réappropriation » des modèles scolaires étrangers lors des réformes de l'enseignement primaire et secondaire français de la fin du siècle (notamment les lois Ferry et l'introduction de l'enseignement spécial et moderne). Le dernier chapitre interroge enfin les principales métamorphoses du processus d'internationalisation dans l'entre-deux-guerres. Il montre plus précisément comment l'action des réseaux internationaux qui émergent à la fin du XIXe siècle est réadaptée en fonction des nouveaux acteurs que sont les organisations internationales intergouvernementales. En discutant les formes et les logiques du processus d'internationalisation, cette thèse permet finalement d'inscrire l'histoire de l'éducation française, souvent appréhendée d'un point de vue exclusivement national, dans un contexte réformateur international caractérisé par une circulation d'idées pédagogiques et d'idéaux-types scolaires qui traversent les frontières et se modulent selon les traditions politiques et culturelles de chaque pays.

<http://www.theses.fr/s47915>

**« L'enseignement du grec en France dans l'enseignement secondaire public contemporain (XXe-XXIe siècle) »**

**par Nancy Maury Lascoux**

**Vendredi 9 novembre 2012, EHESS**

Jury : Alain Ballabrigia, directeur de thèse, CNRS ; Jean-Pierre Albert, EHESS ; Malika Bastin-Hamou, Université Grenoble III Stendhal ; Michèle Biraud, Université de Nice-Sophia Antipolis ; Étienne Richard, Université Montpellier III - Paul Valéry.

<http://lettre.ehess.fr/4648>

**« Politique monétaire et politique du crédit en France pendant les Trente Glorieuses, 1945-1973 »**

**par Eric Monnet**

**Mercredi 19 septembre 2012 - EHESS**

Jury :

Antoine d'Autume – Professeur à l'Université Paris 1, École d'économie de Paris

Michael Bordo – Professeur à l'Université Rutgers, NBER (Rapporteur)

Pierre-Cyrille Hautcoeur – Directeur d'études à l'EHESS, École d'économie de Paris (Directeur de thèse)

Benoît Mojon – Directeur des Études monétaires et financières, Banque de France (Rapporteur)

Romain Rancière – Professeur à l'École d'économie de Paris

Mary O'Sullivan – Professeure à l'Université de Genève

Gilles Saint-Paul – Professeur à l'École d'économie de Toulouse

**« Michel Debré, l'Etat, le Pouvoir et la Nation : une biographie politique (1912-1959) »**

**par Jérôme Perrier**

Soutenance le 12 novembre 2012 – Sciences Po, Programme doctoral Histoire

Jury : Marc-Olivier Baruch, Serge Bernstein, Marc Lazar (directeur de recherche), Philip Nord, Olivier Wieviorka

**« Les garçons, l'amour, la sexualité : une jeunesse sous surveillance ? (Paris, 1945-1975) »**

**par Régis Revenin**

sous la direction de Pascal Ory  
Université Paris 1-Panthéon Sorbonne  
UFR d'Histoire – École doctorale d'Histoire  
Centre d'histoire sociale du 20<sup>e</sup> siècle / UMR 8058  
9 rue Malher  
75004 Paris

La soutenance a lieu le 7 décembre 2012, à 14 heures, en salle C1605, centre Pierre Mendès France, 90 rue de Tolbiac, Paris.

Jury

Éric Fassin, professeur à l'Université Paris 8 (rapporteur),  
Laurence Loeffel, professeure à l'Université Lille 3,  
Pascal Ory, professeur à l'Université Paris 1 (directeur de thèse),  
Rebecca Rogers, professeure à l'Université Paris Descartes (rapporteuse),  
Fabrice Virgili, directeur de recherche au CNRS.

Indissociable du processus de construction identitaire des individus, notamment au cours de l'enfance et de l'adolescence, la sexualité fascine, obsède, passionne, d'autant plus qu'elle est au cœur des préoccupations politiques, avec les questions de consentement, de dignité, de moralité. Organisée autour de la thématique de la rencontre amoureuse et sexuelle, cette thèse a pour objectif une première approche en sciences humaines et sociales de la sexualité masculine juvénile dans la France des Trente Glorieuses. Dans le contexte du triomphe du sentiment amoureux au 20<sup>e</sup> siècle, d'une émancipation féminine et d'une visibilité homosexuelle de plus en plus grandes, de la séparation de la procréation et de la sexualité, mais aussi de la sexualité et de l'affectivité, la rencontre de l'autre est consubstantielle au lien social, au lien amoureux et sexuel. Ce travail en aborde quelques étapes fondatrices : les apprentissages informels des « choses du sexe » (autour de la question de la pornographie ou de la masturbation), l'éducation sexuelle plus ou moins formelle, le travail éducatif parental et le rôle des institutions au sujet de la protection de l'enfance et du contrôle social, mais également la valorisation des apparences physiques à l'adolescence, le flirt et l'amour vécus, la banalisation et la diversification des pratiques sexuelles masculines, la fabrique des catégories, hiérarchies et frontières de genre, de l'homosexualité, de l'hétérosexualité et de leur rapport à la virilité, sans exclure la question des violences, des rapports de pouvoir et de

domination. Cette recherche prend le contre-pied de l'écriture d'une histoire linéaire de la libération des comportements sexuels et des normes de genre, dont la thèse principale est le passage dans les années 1960-1970 d'une société de répression, de refoulement et de domination masculine à une société sexuellement libérée et égalitaire. En dépit des apparences, s'il y a bien quelque chose dont les jeunes – et les autres – ne se sont pas libérés, c'est de la violence de la transmission de ces normes, en perpétuelle recomposition, pensées comme inscrites dans une « nature », et désormais dans une « psychologie ». Y compris pour les garçons, si la liberté de leur parole et de leur corps est grande, les gestes restent codifiés. Les trajectoires s'individualisent, participent de la subjectivité, mais restent dépendantes de scénarii sexuels socialement déterminés.

**« La misère et la faute. Abandon d'enfants et mères abandonneuses à Paris (1876-1923) »**

**par Antoine Rivière**

sous la direction du professeur Jean-Noël Luc, Université Paris-Sorbonne, *École doctorale Histoire moderne et contemporaine*

soutenue publiquement le Lundi 26 novembre 2012 – 14h

Université Paris – Sorbonne, campus des Cordeliers, 15 rue de l'École de médecine, Paris 6<sup>ème</sup>  
Salle des thèses, escalier C, rez-de-chaussée

Jury

Sylvie Aprile, professeure, Université Charles de Gaulle – Lille III

Christine Bard, professeure, Université d'Angers

Luc Capdevila, professeur, Université Rennes II

Ivan Jablonka, maître de conférences HDR, Université du Maine

Jean-Noël Luc, professeur, Université Paris – Sorbonne

Du début de la Troisième République au lendemain de la Grande Guerre, environ 3 000 enfants sont abandonnés chaque année à Paris, dans l'immense majorité des cas par leur mère, et recueillis par l'Assistance publique. Qui sont ces femmes qui se séparent de leur progéniture ? Pauvres parmi les pauvres, domestiques ou couturières, petites mains de l'industrie parisienne ou journalières des campagnes, leur histoire est celle de la solitude et de la misère féminines, mais aussi celle de l'opprobre social qui s'abat sur la maternité hors-mariage. Délaisées du père de l'enfant, soucieuses de cacher leur faute à leurs propres parents ou sommées par ceux-ci de réparer le déshonneur que leur conduite inflige à la famille, les filles-mères apparaissent ainsi comme les abandonneuses emblématiques. Quant à l'Assistance publique de Paris, elle nourrit l'ambition d'arracher définitivement les enfants qui lui sont confiés au milieu corrompé qui les a vu naître, dans lequel crime, syphilis, alcoolisme, tuberculose, règneraient en maîtres, et rêve de les régénérer moralement et physiquement. Si elle ne peut que blâmer les parents qui abdiquent leurs devoirs, elle comprend pourtant de mieux en mieux leur détresse matérielle, notamment à la faveur de la grande dépression économique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et, soutenue par l'État providence naissant, elle diversifie ses politiques de prévention du délaissement d'enfants. Si, à l'aube des années 1920, elle parvient ainsi à contenir tant bien que mal les abandons de la misère, elle peine en revanche à juguler les abandons de la faute, et demeure une industrie de la

dissimulation, où viennent se perdre les naissances inavouables et où s'enfouissent les secrets de famille.

**« De l'émigration à la ré émigration : le retour des Polonais au pays de 1945 au début de la guerre froide »**

**par Joanna Szulc**

Le 21 septembre 2012 à l'Université de Lorraine

Jury :

Halina Florskowska-Francic, université de Cracovie (rapporteur)

Philippe Rygiel, université de Paris 1 (rapporteur)

Idesbald Godderis, KU Leuven

François Cochet, université de Lorraine

Olivier Dard (directeur)

**« Un projet politique et administratif pour l'arrière-pays de la Guyane française : le territoire de l'Inini (1930-1969) »**

**par Gérard Thabouillot**

Thèse de doctorat en Histoire

Jury

Jacques Frémeaux, Véronique Boyer, Frédéric Turpin, Armelle Enders, Michel Levallois.

Soutenue le 11 juin 2012

à Paris 4, dans le cadre de Ecole doctorale d'histoire moderne et contemporaine (Paris).

En 1930, la France créa le Territoire autonome de l'Inini, colonie d'administration directe de l'hinterland de la Guyane française. Après la départementalisation de la Guyane, ce dispositif perdura en 1951 sous la forme d'un arrondissement à statut particulier, en droit jusqu'en 1961 et de fait jusqu'en 1969. La description de ce système politico-administratif, fortement inspiré de celui conçu pour les colonies d'Afrique, permet d'analyser l'ultime étape du processus d'expansion de l'État français dans un espace social et culturel amazonien. Cette intégration fut l'œuvre des fonctionnaires de terrain qui menèrent, à partir de 1936, une politique continue de contact dans le cadre d'une implantation dynamique de postes administratifs en direction de l'intérieur et des frontières. Ce personnel subalterne, fonctionnaires coloniaux et gendarmes, mit en œuvre une technique administrative d'approche et de gestion des populations - déportés indochinois des Etablissements Pénitentiaires Spéciaux, tribus de frontière et orpailleurs - dans un espace ouvert aux politiques des Etats voisins. L'histoire de l'Inini incite à ne pas limiter l'histoire de la Guyane française à celle d'une vieille colonie devenue un D.O.M. en 1946. Elle permet de dépasser cette analyse qui relève du discours politique assimilationniste. Elle nuance aussi l'interprétation par l'anthropologie d'une intégration de populations sylvicoles artificiellement et hâtivement conduite. Enfin, elle ouvre la voie à une analyse comparative de l'arrière-pays des Guyanes.

**« Jacques Piou et L'Action Libérale Populaire (1901-1914). »**

**par Evelyne Vendroux**

Soutenance de thèse le 29 juin 2012 – Université Paris Ouest Nanterre

Membres du jury :

M. Jérôme Grondeux, Maître de Conférences- HDR, Université de Paris 4

M. Bertrand Joly, Professeur des Universités, Université Nantes

M. Gilles Le Beguec, Professeur émérite, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

M. Didier Musiedlak, Professeur des Universités , Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

M. Jacques Prevotat, Professeur émérite, Université Lille 3

M. Jean Vavasseur-Desperriers, Professeur des Université, Université Lille 3

Jacques Piou, leader quasi oublié de la droite républicaine resta dans l'opposition de 1901 à 1914. L'idée de créer une droite républicaine était en soi un formidable pari, dans le contexte de la IIIe République militante et de la droite royaliste. Il suivit les directives du pape Léon XIII, dans la voie du Ralliement de 1890, créant finalement son propre parti : l'Action Libérale Populaire en mai 1902, qui doit se démarquer des royalistes et des nationalistes, pour former un « Antibloc ». Jacques Piou va initier des électeurs peu concernés par la politique, à une vraie organisation partisane, en créant des comités dynamiques dans l'ensemble de la France. Organisation électorale efficace, l'ALP devient assez vite un parti de masse avec 250000 adhérents.

Avec des œuvres sociales efficaces, l'ALP était devenue un vrai parti d'opposition, partant de 78 députés en 1902, elle espérait s'implanter ; mais le succès électoral ne fut pas au rendez vous dans cette France de la Belle Epoque, très largement dominée par les idéaux radicaux-socialistes. La réalité des urnes, n'enlève pas à Jacques Piou le mérite d'avoir osé une démarche politique nouvelle et d'avoir incarné un parti de résistance, en cherchant à allier catholicisme et République, pour aboutir à une laïcité modérée.

Le parti a disparu en 1919, comme si sa contribution à une République ouverte à tous, y compris à une majorité républicaine de droite était l'aboutissement de ses efforts.

<http://edeos.u-paris10.fr/sites-composantes/ecole-doctorale-economie-organisations-societe/theses-soutenues/recherche-d-une-these/histoire-contemporaine/jacques-piou-et-l-action-liberale-populaire-1901-1914--416429.kjsp?RH=eoshistoire>

**« L'émergence de la drogue. La construction d'une catégorie à partir des cas de l'opium, du haschisch et de la morphine, XIXe – XXe siècles, France »**

**par Takuya Watanabe**

Mardi 18 septembre 2012, EHESS

Jury : Patrice Bourdelais, directeur de thèse, EHESS ; Élisabeth Belmas, Université Paris XIII ; Christian Bonah, Université de Strasbourg ; Jacqueline Carroy, EHESS ; Nicole Edelman, Université Paris X ; Marc Renneville, Université Paris VIII.

<http://lettre.ehess.fr/4417>